



## **Enseignement**

En matière d'enseignement, l'œuvre est forcément collective. Parents, enseignants, éducateurs, dans les domaines de l'éducation, du sport, de la culture, de la solidarité... Le rôle du département est d'apporter des réponses dans chaque domaine pour ouvrir le champs le plus large possible à une jeunesse qui doit être persuadée que tout est possible pour elle !

### **Accompagner les collégiens et étudiants en Mayenne**

L'orientation et le développement des aptitudes des collégiens et étudiants mayennais est au cœur de l'action départementale depuis de nombreuses années. Avec 27 collèges publics et 14 privés, deux écoles d'ingénieur et un IUT, la Mayenne accueille plus de 15 000 jeunes mayennais sur le territoire.

**Élever le niveau de qualification des jeunes, valoriser leurs compétences et stimuler leur esprit d'entreprise sont parmi ses priorités**

Ainsi, la Mayenne s'est fortement impliquée dans le développement de politiques publiques orientées vers la jeunesse, l'enseignement supérieur, l'éducation ou encore l'environnement.

Un engagement qui l'a conduit à développer un projet éducatif départemental fort et commun à tous ceux qui font vivre le territoire.

### **Le projet éducatif départemental, challenge ambitieux pour 2018-2021**

Engagé un partenariat avec l'Éducation nationale et en lien avec le mouvement associatif, le projet éducatif départemental s'adresse aux jeunes Mayennais jusqu'à l'âge de 25 ans.

Le projet éducatif départemental s'articule autour de quatre axes majeurs :

- ? Réussite : en offrant des conditions matérielles propices à la scolarité, en généralisant les outils numériques au service de la pédagogie et en développant le pôle universitaire de Laval.
- ? Insertion : qu'elle soit professionnelle ; citoyenne ; autour de la culture ; dans un territoire et un environnement ; par le sport ou bien encore internationale.
- ? Solidarité : en prenant en compte les besoins spécifiques et en sécurisant les parcours scolaires.
- ? Coopération : en renforçant les liens école-collège et collège-lycée mais également les partenariats avec

l'enseignement public et l'enseignement privé.